



Syndicat des Forestiers Privés de l'Hérault
Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
09 octobre 2020 – PRADES SUR VERNAZOBRE

En présence de :

M. MILHAU, maire de Prades sur Vernazobre
Mme NEGRIER, Conseillère régionale représentant Mme DELGA, présidente de la Région OCCITANIE
M. CROS, Président des COFOR 34 et d'OCCITANIE
M. D'ORAZIO, Technicien au CRPF
M. DE CLOCK, élu représentant M. DESPEY, président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault
M. ROGER, maire de Pierrerue
Mme BUCHET, Ingénieure CRPF
Mme LAGACHERIE, Ingénieure CRPF
M. BROCHIERO, Chef de service DDTM 34
M. ECLACHE, président du syndicat des forestiers de l'Ariège et du syndicat régional des forestiers privés.

Etaient excusés:

Mme VERDIER, cheffe de service SAF de la DDTM 34
M. WITKOSKI, Préfet de département
M. KARR, Directeur de l'agence ONF Hérault - Gard
M. PICARD, Directeur à venir du CRPF OCCITANIE
M. BOURNAUD, Président du C.R.P.F du Languedoc Roussillon
M. MESQUIDA, Président du Conseil Départemental 34
M. GUHL, Directeur de la DRAAF OCCITANIE
M. CARRETIER, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc Roussillon
Mme ARRIGHY, Directrice de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Hérault
M. TOULLEC, Chargé de mission forêt bois au Conseil Régional OCCITANIE
M. BOLTZ, administrateur du SFPH
M. GLEIZE, administrateur du SFPH
Mme GAUJOUX, administratrice du SFPH
Mme MATHIEU, administratrice du SFPH
M. SAVOY, administrateur de SFPH
Mme SAUBION, conseillère forêt, Chambre d'agriculture 34 et animatrice du SFPH

Se sont réunis en présence des membres du conseil d'administration :

M. ALLIES, président
M. BRAVO, vice-président en charge de la communication
Mme DUCHAMP-LABARRIERE, membre
M. GELY, membre, trésorier adjoint
M. GRAS, vice-président en charge du développement
M. RONCHAUD, secrétaire
M. ROUANET, vice-président
M. SOULIE, trésorier
M. TEISSERENC, vice-président
et 25 adhérents présents ou représentés.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RESOLUTION N°1: APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Après lecture du rapport moral par M. ALLIES, le rapport moral est validé à l'unanimité.
Rapport en pièce annexe.

RESOLUTION N°2: APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

M. SOULIE, le trésorier présente le bilan financier de l'année 2019. Il fait apparaître, un solde positif de **3 576.56 €** et un compte d'épargne de **20 704.78 €**.

Le rapport financier est validé à l'unanimité.

Discussions : à partir de l'année 2021, un nouveau mode de calcul sera appliqué pour la cotisation à FRANSYLVA, sur la base du nombre d'hectare par syndicat et non plus par adhérents. Une cotisation différenciée est envisagée entre les régions méditerranéennes et le reste de la France à partir des productivités des peuplements forestiers source IGN.

Max ALLIES souligne que les syndicats ont besoin de FRANSYLVA pour l'appui juridique et la veille réglementaire, mais qu'il est nécessaire de rester vigilants pour ne pas que l'antenne nationale ponctionne trop les budgets départementaux.

RESOLUTION N°3 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES et PERSPECTIVES 2020

Messieurs. RONCHAUD, BRAVO, GRAS et ROUANET présentent le rapport d'activité 2019 des différents groupes de travail :

- groupe PROSPECTION (réfèrent M. GRAS)
- groupe COMMUNICATION (réfèrent M. BRAVO)
- groupe FORMATION (réfèrent M. ROUANET)

Le rapport d'activités est validé à l'unanimité.

Discussions : Mme NEGRIER fait part de ses encouragements et félicitations aux membres du syndicat et prend acte des remarques faites par le président Max ALLIES concernant la faible participation et implication de la Région sur les questions forestières. Elle suggère que le syndicat se rapproche des maires pour que ces derniers relaient l'existence du syndicat aux propriétaires forestiers locaux, et ceux afin de faciliter le recrutement de nouveaux adhérents.

M. CROS rappelle que les COFOR comptent 200 communes adhérentes et peut servir de relais dans ce cadre.

Concernant l'animation des Groupements Forestiers, M. ROUANET alerte sur la baisse de budget alloué par le Conseil Départemental sur le poste du technicien CRPF (16k€ à 8K€) une rencontre est prévue entre le CRPF et les CD34 à ce sujet.

Diaporama de présentation annexé.

RESOLUTION N°4 : ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres du conseil sont à renouveler cette année. Il reste une place à pourvoir. Tous les membres se représentent.

Le conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité.

TRIBUNE OUVERTE AUX PARTENAIRES et ECHANGES AVEC LES ADHERENTS

M. ALLIES, président du syndicat des forestiers privés de l'Hérault tient à remercier la commune de PRADES SUR VERNAZORE pour son accueil et son appui à l'organisation logistique de la matinée ainsi que les personnes présentes à cette assemblée. Il présente un diaporama sur le plan de relance de la filière forêt-bois de 200M€ sur 2021-2022.

Diaporama en pièce jointe.

M. DE CLOCK, élu à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault : confirme le partenariat de mise à disposition de l'animatrice pour œuvrer au sein du syndicat conformément à l'échange entre les deux présidents qui s'est déroulé en 2020.

Mme. BUCHET et M. D'ORAZIO : présentent les diverses actions et animations engagées par le CRPF.

Diaporama joint en annexe.

Discussions : le SFPH demande au CRPF où en est le projet de la demande d'évolution de l'arrêté préfectoral sur la compensation au défrichement qui avait été travaillée lors d'une réunion en 2020.

M. BROCHIERO : intervient sur le dossier DFCI et forêt

Il rappelle le bilan des feux pour 2020 : 190 ha pour 100 incendies de forêts, ce qui représente le meilleur résultat sur la période 2000-2020 après l'année 2004.

Cependant il fait le constat de moyens insuffisants au sein de sa cellule pour assurer toutes les missions forêt/DFCI avec notamment le départ à la retraite de nombreux agents.

Un recrutement est en cours pour succéder à M. GASC.

Beaucoup de retard pris sur demandes de paiement sur dossiers de subvention FEADER notamment sur la mesure reboisement (TO 85) avec des dossiers en instance de paiement depuis 1,5 à 2 ans. Rattrapage prévu d'ici fin d'année avec le recrutement d'une vacataire pour 3 mois.

Max Allies et Francis Cros se proposent d'intervenir auprès du préfet pour demander des moyens dans les services forestiers de l'État.

A l'issue de cette matinée, le syndicat souhaitait rendre hommage à Michèle LAGACHERIE qui a fait valoir ses droits à la retraite. L'ensemble du conseil d'administration et l'animatrice la remercient pour l'ensemble de sa carrière et pour son engagement et son professionnalisme.

En lui souhaitant maintenant de s'épanouir dans ses nouvelles opportunités de vie.



La séance est levée à 12h30.

Nous vous remercions pour votre participation à cette matinée.

Le président
Max ALLIES

L'animatrice
Clélia SAUBION CA34